DÉCISION 647 / 2025

RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RENATURATION DU RUISSEAU DE VALLIERES ET DE SES AFFLUENTS (TRANCHE 2)

Nous soussignée, Anne FRITSCH-RENARD, 16ème Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président.

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée aux dispositifs « Milieux naturels : préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et « Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques » de la Région Grand Est,

DÉCIDONS:

De solliciter au titre des dispositifs précités et sur la base d'un projet estimé à 564 192,95 € HT, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision :

- une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au taux de 60 %, soit 338 515,77 €,
- une subvention de la Région Grand Est au taux de 20 %, soit 112 838,59 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20251021-Decis647-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 21 octobre 2025

Pour le Président La Vice-Présidente déléguée

Anne Fribd. R.

Anne FRITSCH-RENARD Adjointe au Maire de Metz



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Travaux de renaturation du ruisseau de Vallières et de ses affluents (tranche 2)

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	Taux
Maîtrise d'œuvre :			Aides publiques :		
ACT	1 634,99 €	1 961,98 €	1 961,98 € Agence de l'Eau Rhin Meuse	338 515,77 €	%00'09
EXE	1 499,33 €	1 799,20 €	1 799,20 € Région Grand Est	112 838,59 €	20,00%
DET	16 885,33 €	20 262,40 €			
OPC	1570,73€	1 884,87 €			
AOR	1 392,24 €	1 670,68 €			
Information dialogue pendant phase étude et DAE	1 499,33 €	1 799,20 €			
Travaux:		ď			
Travaux berges (1/3)	26 370,00 €	31 644,00 €	31 644,00 € AUTOFINANCEMENT Fonds Propres	112 838,59 €	20,00%
Travaux ripisylve (1/3)	111 817,00 €	134 180,40 €	-		
Travaux ouvrages	50 000,00 €	9 00,000 €			
Travaux passages à gué et clôtures	50 000,00 €	€0 000,000 €			
Opération 13	216 840,00 €	260 208,00 €		ē	
Opération 14	63 000,00 €	75 600,00 €	2		
			- a		
Divers/imprévus sur opération 13 (10%)	21 684,00 €	26 020,80 €			
тоталх	564 192,95 €	677 031,54 €		564 192,95 €	100%